

[Newsletter Appel de Paris n°23 – Juin 2008 - Grenelle de l'Environnement : l'ARTAC s'interroge](#)

Les liens entre santé et environnement sont au cœur des travaux de l'ARTAC, seule association de recherche sur le cancer spécialisée dans ce domaine en France. Le Grenelle de l'Environnement fait donc partie des ses préoccupations et il en a été question le 3 juin dernier lors de l'Assemblée générale de l'ARTAC, qui a réuni, à l'Hôpital Européen Georges Pompidou, de très nombreux participants, experts, médecins, chercheurs ou encore représentants de la société civile. Tous ont fait part de leurs attentes et surtout de leurs craintes, formulant de nombreuses interrogations...

Un travail énorme, mais une absence inacceptable : celle des professionnels de santé

Le Grenelle de l'Environnement, en organisant plus de 50 réunions et en mettant à contribution environ 300 participants, a accompli un énorme travail. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu de concertation. Cependant, le corps médical et de façon générale les professionnels de santé n'ont pas été conviés aux négociations pour y apporter de façon effective leur expérience de santé publique. Aucun collègue médical n'a été prévu, alors qu'en matière de réchauffement climatique, d'énergie, de transport, de biodiversité, et a fortiori de santé environnementale, la participation des professionnels de santé en tant qu'experts et acteurs de santé publique était sans nul doute indispensable.

Dans les débats actuels concernant l'environnement, la voix des professionnels de santé doit se faire entendre, car la facture sanitaire et socioéconomique à payer pour la mauvaise santé des populations et les maladies résultant de la pollution est et sera de plus en plus lourde. Toute politique environnementale qui n'en tiendrait pas compte ne pourra être que vouée à l'échec. Précisons que la non convocation des médecins au Grenelle de l'Environnement ne lui est pas spécifique. Lors des négociations européennes concernant le règlement REACH, les médecins avaient été initialement très peu consultés. Il a en particulier fallu le poids de l'[Appel de Paris](#), signé par plus d'un millier de scientifiques européens et par le Comité Permanent des Médecins Européens (CPME), lui-même représentatif de plus de deux millions de médecins, pour que les problèmes sanitaires soient pris en compte de façon plus pertinente face aux pressions lobbyistes de l'industrie chimique et politiques de certains pays.

Au nom du serment d'Hippocrate, la mobilisation des médecins

Les médecins ne sont pas des citoyens comme les autres, car ils sont liés au serment d'Hippocrate. Ils prennent aujourd'hui conscience qu'ils ne sont pas en état de prévenir les maladies, toujours plus nombreuses, dont l'origine environnementale leur apparaît de plus en plus évidente. Un nombre croissant d'entre eux réalisent que les prises ou non prises de décisions actuelles, en matière de santé publique, de soins à l'indigent, de prévention ou de secret médical les mettent en porte à faux vis-à-vis de leur serment. C'est donc au nom de ce serment que plusieurs milliers d'entre eux se sont mobilisés, se mobilisent aujourd'hui et continueront à le faire, tant que leur avis n'aura pas été pris en compte. Rappelons la création récente de la Coordination Nationale Médicale Santé Environnement (CNMSE) présidée par le Dr Fhima, médecin généraliste, et de l'Association Santé-Environnement Provence (ASEP) présidée par le Dr Souvet, cardiologue. L'ARTAC soutient sans réserve ces deux regroupements de médecins et de professionnels de santé.

Mise à l'index de la Plate-forme commune du corps médical pour la santé environnementale

Le 3 septembre 2007, le Pr Belpomme remettait en main propre au Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo,

au nom des professionnels de santé, les [7 propositions de la « Plate-forme commune du corps médical en matière de santé-environnementale »](#). 7 propositions peu ou prou entendues... Ce qui nous amène à considérer que l'un des points faibles du Grenelle de l'Environnement concerne la santé environnementale. La thématique de la santé ne concerne que 2 des 33 chantiers actuellement opérationnels pour la mise en œuvre concrète du Grenelle. Aucun des thèmes de santé publique liés à l'environnement tels que le problème des substances CMR (cancérigènes, mutagènes et/ou reprotoxiques), la définition des normes toxicologiques, les effets sanitaires des pesticides, des OGM, de l'incinération des déchets ou du réchauffement climatique n'a été abordé, de même que ne l'a pas été la nécessité de sauver le Plan Cancer, alors que celui-ci, de l'avis de tous, se solde par un échec retentissant, et celle de développer et revaloriser l'hygiène, l'enseignement et la recherche médicale en épidémiologie, toxicogénomie et écotoxicologie, trois disciplines pourtant essentielles en matière de recherche en santé environnementale.

Doutes et espoirs

Hormis les problèmes de santé environnementale, cette première étape du Grenelle constitue cependant pour la France un premier pas allant dans le bon sens, étant donné le très grand effort de concertation qui a eu lieu et les grandes orientations annoncées dans le discours de clôture du Président de la République. Le Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo a lancé 33 chantiers opérationnels ou comités de pilotage pour concrétiser les décisions prises. Mais la loi « pro-OGM » adoptée en avril dernier est de très mauvais augure, irréaliste car scientifiquement inapplicable du point de vue biologique, sanitaire et écologique. En outre, de nombreuses propositions du projet de loi du Grenelle sont en réalité déjà balisées par l'Union européenne... D'autre part, les nombreux freins lobbyistes et politiques qui existent toujours dans le domaine de l'agriculture, des transports ou encore des déchets risquent de plomber définitivement les aspirations du Grenelle et contribuer à mettre en porte à faux les intentions affichées du Président de la République.

« Ce dont je suis certain, c'est que le Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo a compris la gravité de la situation et que son adresse politique devrait lui permettre d'en relever le défi à condition qu'il bénéficie d'une marge de manœuvre suffisante », estime pourtant le Pr Belpomme, Président de l'ARTAC, qui a rencontré récemment et à plusieurs reprises M. Borloo. Dominique Belpomme a été le seul médecin consulté pour la rédaction d'un hors-série de la Revue Politique et Parlementaire consacré au Grenelle de l'Environnement, un numéro qui a tenté de combler les manquements du Grenelle en matière de politique sanitaire.

[Voir l'analyse complète de la loi Grenelle par l'ARTAC](#)

Pour en savoir plus : [Revue Politique et Parlementaire, avril 2008 : « Environnement, santé, recherche : quelle politique pour la France », Dominique Belpomme.](#)

Aidez-nous à poursuivre nos travaux sur les liens entre cancer et environnement, soutenez l'ARTAC en nous retournant le formulaire disponible [sur cette page](#)

Pour se désinscrire de la Newsletter Appel de Paris, il suffit de répondre à cet email en indiquant dans le sujet "se désinscrire"